



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CAVES D' AUBIERE

Bulletin semestriel n° 6 - Juin 2006

VOYAGE A GREVENMACHER

L'ASCA organisera, en partenariat avec la commune d'Aubière, un voyage à Grevenmacher, ville jumelle du Luxembourg.

Il aura lieu à l'occasion de la 57^{ème} « Fête du raisin et du vin » du vendredi 8 septembre au lundi 11 septembre 2006.

Le programme sera le suivant :

Vendredi : Départ en autocar à 13h

Samedi : Animation, Feu d'artifice, Bal.

Dimanche : Grand cortège folklorique

Lundi : Visite guidée du vignoble ; Retour sur Aubière l'après midi.

Les réservations peuvent se faire dès maintenant. Trajet et hébergement seront pris en charge par les communes d'Aubière et Grevenmacher. Seuls 4 repas seront à la charge des participants dont le nombre a été limité à 40 personnes.

Contact : Claude Pironin : 04 73 26 00 42

JAZZ EN CAVE

Vendredi 19 Mai 2006, l'Harmonie aubiéroise et l'ASCA ont invité un quatuor de saxophonistes à la cave Bacchus. Mélomanes et amoureux des caves ont répondu en nombre et ont pu apprécier l'acoustique des caves. La dextérité et l'entrain des musiciens ont ravi et enthousiasmé le public qui a souvent accompagné leur prestation de chaleureux applaudissements.

De l'avis de tous, cette expérience est à renouveler.

LE MOT DU PRESIDENT.

Cette année voit notre vigne pédagogique atteindre sa troisième feuille, quelle aventure pour l'ASCA qui a décidé de cultiver une vigne sur échalas au milieu des caves ! Nous sommes les dignes successeurs et parfois descendants de ces « puydomois » qui faisaient l'admiration de leurs contemporains : « ces habitants d'Aubière ont poussé la hardiesse, jusqu'à louer des terrains nus, par bail de quinze ans seulement, pour y planter des vignes »

Nous, on a trouvé un terrain qui était une décharge à proximité des caves et nous essayons d'en faire une vitrine du vivant.

La suite, c'est autre chose puisque notre objectif n'est que d'obtenir quelques hectolitres de chardonnay tout en perpétuant une façon culturelle qui n'est plus dans la réalité de la culture de la vigne d'aujourd'hui, à l'image de nos caves qui perpétuent un patrimoine bâti obsolète.

Cette vigne est un observatoire du végétal vivant et parfois nous regrettons qu'elle ne soit pas plus visitée par les jeunes générations. Bien sûr, il y aura les vendanges, mais l'observation du cycle végétatif au fil des saisons n'est il pas mieux que des discours trop théoriques.

De plus, des fléaux menacent notre vigne : la pollution de la ville proche qui marquent les feuilles de ses poussières noires, les désœuvrés qui arrachent nos échalas pour jouer je ne sais quel jeu imbécile ou pour faire brûler... Patience ! Espoir !

A bientôt dans notre vigne avec les nombreux parrains et marraines.

En espérant vous voir nombreux aux manifestations du deuxième semestre : repas de la St Loup, casse croûte de Noël.

Essayer de participer aux chantiers en cours, il y a des actions concrètes à poursuivre et d'autres ne pourront être entreprises sans votre participation. Nous avons besoin de l'aide de chacun d'entre vous pour les conduire à terme et faire en sorte que l'élan suscité par l'ASCA ne s'éteigne pas comme un fétu de paille.

Bonnes vacances

BONHOMME Gérard

LE VIGNOBLE DU PUY DE DÔME PENDANT LA CRISE PHYLLOXÉRIQUE (*)

Etendue du vignoble.

Le Puy de Dôme, avant l'invasion phylloxérique, n'était considéré que comme un très petit département producteur de vins. L'étendue de son vignoble en 1866 ne dépassait guère les 27 000 ha et les vins récoltés étaient alors consommés sur place, dans la région montagnaise ou achetés par les départements limitrophes.

Depuis la destruction du vignoble du Midi, les habitants de la Limagne, c'est à dire de la plaine proprement dite, ont cherché à planter de la vigne partout où le fruit pouvait mûrir. Il en est résulté que l'étendue du vignoble s'est accrue dans une forte proportion et qu'elle atteignait, en 1890, près de 45 000 hectares.

La production, de 1875 à 1898, a été proche chaque année du million d'hectolitres. Pour l'année 1886, année d'abondance, la récolte a dépassé les 1 600 000 hectolitres. Pendant de nombreuses années, les vignerons du Puy de Dôme ont réalisé de beaux bénéfices. L'aisance a régné jusqu'en 1890 et même jusqu'en 1895, dans la plupart des localités et dans les villages du vignoble du Puy de Dôme. Cette augmentation de la valeur vénale des terres, qui était considérable, avait atteint en certains points de fortes proportions. De nombreuses localités, qui avaient de mauvaises terres à blé, mais aptes à la culture de la vigne, vendaient leurs terrains de 5 à 10 000 francs l'hectare. Dans les centres viticoles tels que Clermont, Aubière, Beaumont, Romagnat, etc..., les prix de vente des bonnes vignes atteignaient 15, 20 et 25 000 francs l'hectare.

Mais, hélas ! le phylloxéra dans le Puy de Dôme comme ailleurs a poursuivi son œuvre.

Les propriétaires et vignerons auvergnats ont-ils toujours pris toutes les précautions pour atténuer la crise fatale qui devait amener la destruction du vignoble ? Ont-ils bien utilisé les moyens mis à leur portée par les pouvoirs publics et les conseils des savants et observateurs d'une autorité incontestée ? Nous pouvons répondre, aujourd'hui par la négative.

Le déclin.

L'étendue du vignoble, qui était de 17 100 hectares en 1788 est passé à 27 000 ha en 1866 pour atteindre son apogée en 1885 avec 45 000 ha. Cette superficie représentait les 1/19^{ème} de l'étendue totale du département.

De 1885 à 1892, cette superficie est restée stationnaire, les étendues de vignes arrachées, tant par le fait de la vieillesse que par celui du dépérissement causé par le phylloxéra, étaient à peu près égales à celles annuellement replantées. Mais à partir de 1893, année de la grande sécheresse, la marche phylloxérique

de l'insecte s'accroît rapidement. Depuis cette époque, l'étendue des vignes dépérissantes et arrachées chaque année augmentent considérablement, tandis que les surfaces plantées diminuent jusqu'à devenir pour ainsi dire nulles jusqu'en 1898, année où le département en entier a été autorisé à cultiver librement la vigne américaine.

Ainsi donc, de 1866 à 1885, la surface du vignoble a augmenté en moyenne de 1 000 ha par an. De 1885 à 1892, elle est restée à peu près stationnaire. De 1892 à 1896, elle a diminué annuellement de près de 1 000 à 1 500 ha. Enfin de 1896 à 1899, cette diminution a oscillé entre 2 000 et 3 000 ha.

La diminution du vignoble ne s'est pas faite dans chaque arrondissement proportionnellement à sa surface. C'est dans les arrondissements de Clermont et d'Issoire que la destruction a été la plus rapide ; dans les deux autres arrondissements, Riom et Thiers, les dégâts, faibles jusqu'en 1898, se sont accrus ensuite dans des proportions inquiétantes.

C'est donc seulement 27 500 hectares de vignes qui auraient pu être vendangées en 1899, s'il n'eût fallu faire la part des autres maladies parasitaires.

Constatation et traitement du phylloxéra.

La présence de l'insecte a été constatée officiellement à Mezel en 1874, par M. Julien, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont. Mais après plusieurs enquêtes, on peut considérer que le phylloxéra a été importé bien avant cette date dans cette localité, vers 1861.

Les vignerons et les observateurs du Midi manifesteront leur étonnement en apprenant que les habitants de Mezel ne se sont inquiétés de la présence de l'insecte qu'après une incubation de celui-ci de 12 ans. En Auvergne, fort heureusement, la marche phylloxérique a été lente, très lente même, pendant les premières années, et surtout dans quelques localités : Mezel en est un remarquable exemple. A quelles causes attribuer la lenteur de cette progression ?

1° - à la nature du terrain argilo-calcaire.

2° - aux traitements par le sulfure de carbone.

3° - aux bons soins et à la bonne santé de la vigne.

Aussitôt la tache de Mezel constatée, les Pouvoirs publics, l'Etat et le Département allouèrent des crédits importants pour traiter, en vue d'éteindre ou tout au moins circonscrire la tache. Des traitements au sulfocarbonate de potassium furent tentés d'abord, et remplacés par ceux au sulfure de carbone. Pendant une dizaine d'années, les traitements furent faits administrativement, c'est à dire sans frais pour les propriétaires. Malgré tous ces avantages, les propriétaires n'étaient pas contents des traitements car l'insecte continuait sa progression.

Nous pouvons dire aujourd'hui que 90% des vignerons ont vécu pendant plus de 20 ans sans vouloir se rendre aux arguments, ni voir les faits tendants à leur

faire entrevoir la ruine prochaine de leur vignoble. Continuant à récolter pendant de longues années et à vendre cher leur vin, ils s'enrichissaient vite : aussi raillaient-ils avec plus ou moins d'à propos les personnes qui cherchaient à leur faire entrevoir que cette prospérité sans précédent ne saurait être de longue durée.

Années	Communes atteintes	Hectares détruits
1874	1 (Mezel)	0
1884	5	30
1889	25	80
1891	45	100
1894	83	559
1896	113	1 166
1899	toutes	20 000

C'est donc par défaut d'instruction professionnelle de beaucoup et par manque d'initiative d'un grand nombre d'hommes intelligents, cela malgré les efforts des Pouvoirs publics, de l'Etat et du Conseil Général, que le Puy de Dôme est en 1899 un des départements où la crise phylloxérique sévit avec le plus d'intensité. Il est vraiment incroyable que l'on ait pu, en 1899, entendre des vigneron discuter sur la présence et l'existence du phylloxéra et l'inutilité des plants américains.

C'est seulement en 1884 que le Conseil Général a voté pour la première fois une somme de 4 000 francs pour la destruction de ce fléau. Ce crédit a été porté à 6 500 francs en 1886 pour atteindre les 10 000 et 15 000 francs en 1900.

Il faut reconnaître combien auraient été importants les services à rendre, si à cette époque, les vigneron avaient réussi à constituer des syndicats de recherches et de traitements dans toutes les localités du vignoble et s'ils avaient pu donner un lien à toutes ces associations en les fédérant. Ils se sont isolés et la maxime du « chacun pour soi » a prévalu. Les habitants des localités éloignées des foyers de l'insecte répondaient le plus souvent « Il sera toujours temps de nous défendre lorsqu'il sera plus près de nous »

Il est regrettable que le projet de création d'un vaste syndicat départemental de protection du vignoble n'ait pas abouti. Les ressources mises ainsi en réserve pendant les premières années, lorsque l'étendue des taches phylloxériques à traiter était faible, auraient permis plus tard de sulfurer toute nouvelle tache dès sa constatation et contribué grandement à ralentir la propagation de l'insecte.

Qu'en est-il, un siècle plus tard ?

Aujourd'hui, les Côtes d'Auvergne sont produits sur 53 communes du département du Puy de Dôme. Si la surface totale du vignoble compte près de 1 000 ha, une grande partie est dédiée à une viticulture familiale. La viticulture professionnelle exploite environ 500 ha

par le biais de 50 viticulteurs indépendants et 120 viticulteurs coopérants qui apportent leurs raisins à la Cave St Verny.

L'encépagement est le suivant : 80% de Gamay, 12% de Pinot noir et 8% de Chardonnay.

La production, en 2001, était de 30 000 hectolitres soit 15 000 hl en AOVDQS, 1 800 hl en vin de Pays et 13 000 hl produits pour la consommation familiale.

() Cet article a été réalisé à partir de documents de Monsieur Girard Col publiés 1899.*

LES CAVES D'AUBIERE EN FETE

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Association pour la Sauvegarde des Caves d'Aubière avait réuni ses amis et adhérents, dimanche 18 décembre 2005, pour son traditionnel casse-croûte à la « Cave Bacchus »

Plus de 160 convives se sont attablés pour déguster les huîtres de Marennes Oléron, la tripe et la charcuterie confectionnée par les bénévoles de l'Association. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de l'ASCA, afin de faire découvrir ce patrimoine de la cité en cours de réhabilitation

M. Hubert Tarrerias, Maire de la commune, M. Ondet, Adjoint aux associations et de nombreux conseillers municipaux, présent à cette manifestation ont pu partager avec les amoureux des caves un grand moment de convivialité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association a tenu son Assemblée Générale le Vendredi 20 janvier 2006. A cette occasion, une partie de son Conseil d'Administration a été renouvelé.

<i>Président :</i>	Gérard Bonhomme
<i>Vice-Présidents :</i>	Roger Montagner Thierry Dravers
<i>Trésorier :</i>	Alain Collard
<i>Secrétaire :</i>	Madeleine Bonhomme
<i>Membres :</i>	Jacques Dauphin Jean Claude Bayle Jean Pierre Beguet Bernard Chambon Eric Crouzeix Serge Fabbro Annie Fraisse Yves Ondet Serge Pachon Marie Hélène Pachon Claude Pironin Annie Roche Jean François Roche Christian Rolland

FONDATION DU PATRIMOINE

L'ASCA a signé, en septembre 2003, une convention avec la Fondation du Patrimoine. Elle a pour but de recevoir une subvention, au travers des dons de particuliers, afin de réaliser des travaux sur le site des caves. Chaque somme versée sera validée par un reçu qui permettra aux donateurs une déduction au titre de l'Impôt sur le revenu.

Les formulaires sont disponibles auprès de l'Association.

N'hésiter pas à nous contacter.

CARTES POSTALES ET SETS DE TABLE

L'ASCA a réalisé un de ses projets. Avec l'aide d'un photographe professionnel, Marc Delaguihaumie, des clichés d'intérieurs de caves ont été réalisés. De ces vues, deux cartes postales et un set de table ont vu le jour. Les propriétaires des caves photographiées ayant renoncé à leurs droits, tous les revenus de ces ventes reviendront à notre association.

Ces cartes postales et set de table sont vendus lors des visites de caves et manifestations de l'ASCA au prix de :
5.00 € le set de table
0.50 € la carte postale

Demandez les aux membres du Bureau.

VISITEURS ETRANGERS

Après avoir reçu en 2004, les Allemands d'Empfingen, ville jumelée avec La Roche Blanche, l'ASCA a accueilli en 2005, les collégiens espagnols de Cadix dans le cadre d'échange avec le collègue d'Aubièrre, les Italiens de Liccia Nardi, ville jumelée avec Romagnat et les étudiantes chinoises de la province de Shanghai. En 2006, c'est une délégation de l'école de police tchèque de Brne, tous près d'Austerlitz qui a visité notre site des caves. Sans nul doute, les caves d'Aubièrre ont traversé les frontières et les nombreuses photos prises doivent maintenant orner bien des maisons au-delà de l'Hexagone.

NOUVELLES PLANTATIONS

En 2005, l'ASCA a loué à l'Association des Croqueurs de Pommes, présidée par M. Voldoire, une cave située rue Chautard. Pour nous remercier, cette association nous a remis, 10 pèchers de vigne. Ils ont été immédiatement plantés sur le site de notre vigne pédagogique, en haut de la rue Bacchus. Il ne reste plus qu'à attendre la première récolte.

VISITES DE CAVES

Les beaux jours étant revenus, l'ASCA continue d'assurer les visites de caves commentées par ses bénévoles. Sur le circuit, on peut admirer les

magnifiques maisons vigneronnes, quelques caves ouvertes par nos adhérents, la vigne pédagogique sans oublier le passé fromager de la commune.

Elles se terminent invariablement par le pot de l'amitié, préparé par Annie Roche et Marie Ange Bonhomme, autour duquel se poursuivent des échanges sur le passé et l'avenir de ce patrimoine. Des visites d'associations de la région sont déjà programmées pour les semaines à venir.

Contacts :
Montagner Roger 04 73 84 72 16
Bonhomme Gérard 04 73 26 11 42

REPAS DE LA ST LOUP

Dans le cadre de la Foire de la Saint Loup, et pour la cinquième fois consécutive, l'Association pour la Sauvegarde des Caves d'Aubièrre organisera son grand repas champêtre sur le terre-plein dominant les toits des caves, **le Dimanche 3 Septembre 2006.**

Au menu : Foie Gras, Cuisse de Bœuf à la broche, Aligot et Baba au Rhum

Les places étant limitées, beaucoup d'amis des caves n'ont pu, l'an passé, profiter de ces agapes. Le prix du repas a été fixé à 25.00 €.(12 € pour enfant)

Musique, Loterie, et chansons sont au programme. Ce sera un grand moment de convivialité à venir partager avec ses amis.

Retenez déjà vos repas auprès du Bureau de l'ASCA au chez M. Alain Collard, rue du Chambon à Aubièrre.

ACQUISITIONS DE L'ASSOCIATION

Depuis sa création, l'Association a fait l'acquisition de 6 caves disséminées dans les quartiers :

- Grand Corridor
- Rue des Grandes caves
- Chemin de Thieu
- Rue Chautard

Une partie de ces caves nous ont été cédées pour l'euro symbolique.

Certaines ont été louées à des adhérents. Les autres feront l'objet de travaux plus ou moins importants afin de les sécuriser et les rendre visitables.

TRAVAUX SUR LES CAVES

Les travaux de réhabilitation de la tonne située au Grand Corridor sont maintenant terminés. Les travaux de débroussaillage vont se poursuivre et chaque dimanche nous continuons à ramasser divers détritrus sur le site. Les escaliers menant sur le dessus des caves font régulièrement l'objet de nettoyage sans oublier le travail de la vigne pédagogique .

Venez nous rejoindre les dimanches matins (voir presse locale)